

Règlement intérieur du Polybau-Cube

Heures d'ouverture

Check-In	dimanche	à partir de 20.00 - 22.00 heures	L'entrée n'est possible qu'à partir de cette heure
Petit-déjeuner	lundi – vendredi	à partir de 06.30 - 07.15 heures	
Check-In	lundi – jeudi	à partir de 16.30 - 20.00 heures	L'entrée n'est possible qu'à partir de cette heure
Le silence est de mise		à partir de 22.00 - 06.30 heures	

Numéro de téléphone important : 079 487 98 76, ce numéro n'est actif que pendant les heures d'ouverture du Cube.

Des compétences personnelles et sociales appropriées sont attendues.

JustIN Mobile-App

Pour y accéder, il faut télécharger l'application JustIN Mobile sur son téléphone portable.

Pour ce faire, il faut nous indiquer le numéro de téléphone actuel.

Pour garantir l'accès, le téléphone portable doit être entièrement chargé.

Les demandes de modification de la répartition des chambres ne peuvent être prises en compte que si elles sont communiquées au moins trois jours ouvrables avant le début de l'école ou du CIE, pendant les heures d'enregistrement.

Dépôt

Un dépôt de 20 CHF est demandé lors de l'enregistrement. Il doit être versé à la direction du Polybau-Cube au plus tard le lendemain de l'arrivée. En cas de retard, une déduction de 5 CHF sera effectuée. En cas de non-respect du règlement intérieur, une partie de la caution pourra être retenue. Les dégâts matériels importants seront facturés.

Comportement et ordre

- l'ordre et la propreté doivent être respectés dans toutes les pièces et chambres ;
- Les installations et les équipements doivent être utilisés avec soin.
- Les dégâts doivent être signalés immédiatement à la direction du Polybau-Cube ; le responsable est tenu pour responsable.
- Il convient également de maintenir l'ordre autour de l'installation et de respecter le voisinage.
- Chacun jette ses déchets dans les poubelles prévues à cet effet.
- celui qui ne jette pas les mégots de cigarettes et le snus dans les cendriers ou qui crache par terre ; doit s'attendre à se voir refuser le dépôt.
- L'équipe du Polybau-Cube est autorisée à frapper à la porte de la chambre et à y pénétrer.

- Les instructions de la société RUVOR MANAGEMENT AG et de l'équipe du Polybau-Cube doivent être respectées.

Alcool, drogues, armes

Les drogues, l'alcool et toutes autres substances addictives (y compris celles prescrites par un médecin) sont interdites dans le Polybau Cube. En cas de soupçon de possession de drogues, d'alcool, de stupéfiants ou d'armes, les objets personnels tels que les vêtements ou les bagages peuvent être contrôlés et fouillés par RUVOR Management AG, qui peut retirer les objets interdits. Une communication est faite à la direction de l'école, à l'entreprise formatrice et, si nécessaire, aux autorités compétentes (par exemple, la police cantonale).

Fumer

Il est interdit de fumer dans tout le bâtiment.

Il est uniquement permis de fumer sur la terrasse près de la salle de séjour.

Restauration

- Les repas sont pris uniquement dans la salle de séjour (pas de vaisselle dans les chambres)
- Les aliments peuvent être conservés dans le réfrigérateur commun.
Il doit être vidé à la fin du bloc scolaire.
- Le café et les boissons chaudes du soir coûtent 1 CHF ; ils sont à payer à la direction de Polybau ; Cube.
- La cuisine est à disposition pour la préparation des repas tous les soirs de 16 h 30 à 19 h 30.
- Les plats doivent être préparés et consommés avant 19 h 30, et la cuisine doit être laissée propre !
La vaisselle doit être débarrassée, prélavée et rangée dans les paniers prévus à cet effet.
TOUTES les casseroles doivent être lavées et entretenues avant le repas. Après le repas, la table doit être débarrassée et nettoyée. La table doit être débarrassée et nettoyée.

Chambre

- Il est absolument interdit de manger dans les chambres, quelle que soit la nature de la nourriture. En cas de non-respect, une déduction sera effectuée sur le dépôt de garantie.
- Les occupants des chambres sont responsables de leur chambre ; Les bagages doivent être rangés sur afin de permettre au service de nettoyage de passer l'aspirateur).de passer l'aspirateur).
- Les lits doivent être habillés avec les draps fournis lors de l'emménagement.
- Les chambres attribuées doivent être respectées ;
- L'équipe du Polybau-Cube est habilitée à effectuer des contrôles dans les chambres et à les documenter.
la saleté excessive, le non-respect du règlement intérieur.
- nohle dernier jour, les draps doivent être retirés (le protège-matelas reste en place) et déposés dans la corbeille à linge située dans le couloir. En principe, le linge de toilette n'est pas fourni. Dans des cas exceptionnels, il peut être prêté contre un montant de 5 CHF.
- Il est interdit d'utiliser des cafetières ou des bouilloires dans les chambres.
- Il est également interdit de faire brûler des bougies, des bâtonnets d'encens, etc.

Les chambres doivent être libérées et les bagages emportés à la fin du cours, conformément aux horaires de départ. En cas de non-respect de ces horaires, aucune caution ne sera versée. Le vendredi de la première semaine de cours, le Polybau-Cube est fermé après le petit-déjeuner. L'accès après l'école n'est pas autorisé.

Check-out à la fin des cours

Check-out 3e étage	06h40 - 07h00
Check-out 1er et 2e étage	07h00 - 07h10
Fin des cours	07h00 - 07h10

Ordinateurs portables / radio / TV / lecteurs MP3, etc.

Ces appareils ne doivent être utilisés qu'à un niveau sonore ambiant. Toute infraction entraînera la confiscation de ces appareils. Le propriétaire est responsable des ordinateurs portables qu'il transporte.

Internet

Nom du réseau : polybau_cube

Mot de passe : polybau_cube

L'utilisation et l'accès à Internet sont autorisés. Pas d'accès à des sites pornographiques, violents ou politiquement extrémistes. Les accès sont surveillés (enregistrés).

Salle de jeux

La salle de jeux doit être maintenue propre. Vous y trouverez une télévision, des fléchettes, un baby-foot et une table de ping-pong.

Elle est ouverte du lundi au jeudi de 16 h 30 à 22 h, puis fermée.

Vidéosurveillance

Tous les espaces publics sont sous vidéosurveillance.

Les contrôles sont effectués par la société RUVOR Management AG.

Aucune visite extérieure n'est autorisée.

Aucune visite extérieure n'est autorisée. D'autres élèves de Polybau peuvent toutefois passer jusqu'à 20 h pour étudier, avec l'accord de l'équipe du Cube Polybau. Ils se tiennent dans la cuisine ou sur la terrasse. L'accès aux autres locaux est interdit.

En cas d'infraction grave au règlement intérieur, les personnes concernées seront expulsées de l'établissement. La direction de l'école et l'entreprise formatrice en seront informées.

Equipe du Cube Polybau